

Chapelle du Saint–Nom–de–Jésus à Kernabat

Du 30 mars au 6 avril 2025

<i>Dimanche</i> 30	<i>Quatrième dimanche de Carême</i>	10h <i>Vêpres et Salut du</i> <i>Saint-Sacrement à 17h</i>
<i>Lundi</i> 31	<i>Messe de la férie</i>	8h <i>Messe à l'oratoire</i>
<i>Mardi</i> 1 ^{er}	<i>Messe de la férie</i>	7h15
<i>Mercredi</i> 2	<i>Messe de la férie</i> <i>Mémoire de Saint François de Paule</i>	7h15
<i>Jeudi</i> 3	<i>Messe de la férie</i>	7h15
<i>Vendredi 4</i> <i>Premier du mois</i>	<i>Messe de la férie</i> <i>Mémoire de Saint Isidore</i>	10h15
<i>Samedi 5</i> <i>Premier du mois</i>	<i>Saint Vincent Ferrier O.P.</i> <i>Mémoire de la férie</i>	8h
<i>Dimanche</i> 6	<i>Dimanche de la Passion</i>	10h

Confessions :

- * Chaque samedi de 17h à 19h. Le Samedi Saint (19 avril), M. l'abbé Peron confessaera à partir de 14h.
- * Chaque dimanche et jour de fête de 9h15 à 9h50. Dimanche prochain (6 avril), c'est M. l'abbé Vaillant qui confessaera avant et pendant la messe.
- * Sur rendez-vous (02 96 40 60 13).

Annonces de cette semaine :

- * Aujourd'hui après la messe, vous pouvez vous inscrire à la nuit d'adoration du 4 au 5 avril.
- * Aujourd'hui après la messe, réunion de la Croisade Eucharistique.
- * Lundi (31) à 14h30, conférence sur le libéralisme et le règne social de Notre-Seigneur.
- * Lundi à 17h, réunion d'apologétique pour adolescents
- * Lundi à 20h, cours hebdomadaire d'initiation à la doctrine chrétienne (question 84).
- * Jeudi (3) à 13h45, cours hebdomadaire d'initiation à la doctrine chrétienne (question 256).
- * Jeudi à 20h, cours mensuel de catéchisme paroissial (à partir du catéchisme du concile de Trente).
- * Vendredi (4) à 15h30 à l'église de Plouisy, chemin de croix.
- * Vendredi à 18h, exposition du St Sacrement. Il ne sera reposé que le lendemain matin, samedi, à 7h50.
- * Vendredi à 20h, réunion du præsidium Notre-Dame-de-Délivrance.
- * Dimanche prochain à 14h45, chemin de croix dans les rues de Guingamp. Rendez-vous devant la basilique.

Date à retenir :

- * Deuxième conférence sur la création à partir de la Somme de St Thomas les 11 et 13 avril.

Denier du culte :

* Le pasteur de vos âmes appartient à la Fraternité Saint-Pie-X. Il est donc juste que les fidèles de Kernabat participent aux œuvres de cette Fraternité. Le denier du culte peut être donné à l'aumônerie ou envoyé (sans mentionner « Kernabat ») au prieuré de Lanvallay ou à la maison Saint-Pie-X de Suresnes. La contribution normale équivaut au salaire d'une journée moyenne de travail. Un reçu fiscal sera adressé à ceux qui le demandent (les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X). Cette contribution peut être offerte via le site internet de « la Porte latine », le site de la Fraternité en France.

Le chapelet est récité tous les dimanches à 9h35.

Le dimanche vers 7h45, une messe, à laquelle les fidèles n'assistent habituellement pas, est célébrée pour la communauté des sœurs.
Château de Kernabat — 2, rue de l'église — 22200 Plouisy — Téléphone de l'aumônerie : 02 96 40 60 13 — courriel : 22a.kernabat@fsspx.fr